



Influenza aviaire et chasse du gibier d'eau, le retour du bon sens !

Le vendredi 19 décembre 2025

Après plusieurs semaines de très fortes négociations au sujet de l'influenza aviaire entre les services de l'Etat, les Fédérations des Chasseurs des départements des Pays de la Loire et les associations spécialisées dans la défense de la chasse du gibier d'eau, le Préfet de région est revenu sur ses positions et permet un retour à des mesures de bon sens. De ce fait nous décidons d'annuler la manifestation prévue demain à Machecoul.

Le rassemblement organisé par le Collectif des Chasseurs de Gibiers d'Eau en Colère, provoqué par les refus catégoriques d'assouplissement du Préfet de région, a engendré une réaction immédiate des services de l'Etat et nous n'hésiterons pas en cas de changement de cap du Préfet à nous mobiliser massivement.

Grâce au soutien assumé de partenaires majeurs du monde rural et surtout des chasseurs de gibiers d'eau qui ont refusé de subir un cadre réglementaire démesuré et à l'encontre de la réalité de terrain, une réelle visibilité est donnée aux chasseurs sur du long terme.

C'est donc le sens des responsabilités qui a prévalu et qui permet d'ouvrir une nouvelle ère pour la chasse dans une optique de durabilité en cas d'influenza élevée.

Nous tenons à vous annoncer qu'à ce jour, la chasse du gibier d'eau est de nouveau autorisée dans les marais, exceptées dans quelques communes ou un foyer récent a été détecté. Nous vous ferons parvenir dans un communiqué, les mesures relatives aux restrictions, à la biosécurité et aux transports des appelants qui restent en vigueur en cas de cas d'influenza avérée.

Dans la continuité de cette première victoire, nous allons continuer de travailler avec nos fédérations afin de définir des modalités de pratique de la chasse adaptées à notre territoire pour les années à venir. Le délai d'interdiction passe aujourd'hui de 30 jours à 9 jours, mais il ne sera acceptable que lorsqu'il sera de 0 jours !

Les associations de chasse au gibier d'eau de chaque département des Pays de la Loire tiennent à remercier l'ensemble des FDC, l'ANCCE, l'ACTM17, l'ASELMM33, la FDC59 et surtout les chasseurs qui se sont mobilisés d'une manière ou d'une autre pour que l'on revienne à la raison.

L'Union et la mobilisation de tous ont une nouvelle fois été couronnée de succès. Restons unis et solidaires !

Xavier SUTEAU

ACF49

Hugo BAHIER

ADCGE53

Pierre-Louis CHEVREAU

ADCGE72

Arnaud OHEIX

Dominique DURAND

Pierrick FRANCOIS

ADCGELA

La Sauvagine Vendéenne

ANCCE